

L'EUGENISME de convenance



18 Hiver 2001

ÉTHIQUE BIOMÉDICALE : L'EUGENISME DE CONVENANCE. Nos sociétés développées ont commencé par acheter le droit de prévenir les naissances "indésirables" par la généralisation du diagnostic prénatal. Ensuite, elles font des économies sur les recherches visant à traiter des maladies dont on peut supprimer les porteurs.

Puis, elles se font rembourser les naissances d'enfants handicapés qui naissent tout de même par les médecins désignés comme fautifs. Finalement, elles se laissent aller à investir dans le clonage sécuritaire, c'est-à-dire la fabrication d'enfants parfaits, que ceux-ci soient par ailleurs appelés à naître ou pas. Où nous mènera la révision des lois de bioéthique de 1994 ?

ETHIQUE BIOMÉDICALE, l'eugénisme de convenance

- [Vers l'enfantement d'un nouveau genre humain?](#)
- [Statut de l'oeuf fécondé: lieu de fragilité, lieu de vérité](#)
- [Arrêt Perruche: être ou ne pas être, là est la question](#)
- [Rendre obsolète l'avortement des handicapés](#)

NOUVEAU SIECLE, NOUVEAU MONDE

- [Le monde avant et après le 11 septembre](#)
- [La guerre n'alimente plus l'économie](#)
- [Mondialisme et exception culturelle](#)
- [Histoire du franc, avenir de l'euro](#)
- [Mystère de l'identité communautaire juive](#)

FEUILLETONS

- [L'art sacré de la fin du millénaire \(II\)](#)
- [Avis de tempête sur l'Euroland](#)
- [Gao Xingjian : le vagabond qui passe](#)
- [L'industrie de la peur](#)

20,00 €